

28.08.2015 – 08:59 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Efficacité des mesures de sécurité sur les chantiers: le nombre d'accidents a atteint un niveau plancher

Zurich (ots) -

Au cours des dernières années, le nombre d'accidents sur les chantiers n'a cessé de reculer. Le niveau actuel des primes de l'assurance-accidents de la Suva, inférieur d'environ 40% à celui de 1997, en constitue la meilleure preuve. Cependant, les accidents se produisant pendant les loisirs sont plus préoccupants: un travailleur de la construction sur trois, absent pour cause d'accident, s'est blessé pendant son temps libre.

Contrairement à ce que l'on prétend, travailler sur les chantiers est de plus en plus sûr. En effet, depuis 1965, le nombre d'accidents professionnels pour 1000 travailleurs a reculé d'env. 50%. Durant la même période, le nombre des accidents mortels a chuté de 86%. Rien que depuis 1997, les coûts des accidents sur les chantiers et donc les primes de la Suva (classe 41a) ont baissé de 37,5%.

En revanche, les accidents se produisant pendant les loisirs suscitent davantage de préoccupations. Ainsi, en Suisse, environ 1 million de personnes subit des blessures suite à des accidents non professionnels. Les travailleurs de la construction ne font pas exception: le nombre des personnes victimes d'un accident non professionnel pour 1000 employés s'élève à 118 cas, ce qui est considérable. Par conséquent, un travailleur de la construction sur trois, absent en cours d'année pour cause d'accident, ne s'est pas blessé pendant son travail, mais lors de ses loisirs. Afin que les collaborateurs de la branche ne soient pas victimes d'accidents, ils doivent observer les règles de sécurité, même pendant leurs loisirs. Une tâche dont leur employeur ne peut pas se charger à leur place.

Documents à télécharger

Graphique Evolution du nombre d'accidents (fichier jpg):

<http://ots.ch/sBbF4>

Graphique Evolution du nombre d'accidents (fichier ai):

<http://ots.ch/OMYII>

Cliquez le lien suivant pour tout complément d'information sur la sécurité au travail sur les chantiers:

<http://ots.ch/t8Rys>

Contact:

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100776972>